



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS



CENTRE THUCYDIDE

—  
analyse et recherche  
en relations internationales

## Cahier Thucydide n° 21

Les changements politiques en Pologne depuis 2015  
Vers une démocratie autoritaire ?

Amélie Zima  
ATER – Sciences Po

Rapport de recherche – novembre 2018

## Cahiers Thucydide

Les textes mis en ligne dans le cadre des Cahiers Thucydide sont exclusivement diffusés sous cette forme. Ils ne font pas l'objet d'une publication papier parallèle. La série rassemble des études et recherches de caractère académique réalisées dans le cadre du Centre Thucydide depuis plusieurs années. Elle est appelée à être régulièrement enrichie de nouvelles études et recherches. Il s'agit pour une part de monographies rédigées par des membres du Centre, mémoires de Master ou thèses de Doctorat, pour une autre part d'Actes de colloques, enfin de Rapports de recherche réalisés pour des institutions publiques.

Les Cahiers Thucydide n'obéissent pas à une périodicité particulière. Sont mis en ligne les travaux qui en sont jugés dignes après leur rédaction et leur évaluation. Leur numérotation suit un ordre chronologique. Les analyses qui y figurent et les opinions qui y sont émises sont celles de leurs auteurs, et le Centre Thucydide n'en assume pas nécessairement la responsabilité. Ils sont librement ouverts à la consultation des utilisateurs du site « afri-ct.org ». Le Centre Thucydide remercie ceux qui les citent, quelle qu'en soit la forme, de mentionner leur source, avec la référence aux Cahiers et leur numéro d'ordre.

### Liste des Cahiers Thucydide

- n°1 : L'instrumentalisation politique de la famine au Niger, 2004-2005
- n°2 : Doctrine du maintien de la Paix des Nations Unies : conditions de réussite des opérations de maintien de la paix
- n°3 : La Convention d'Ottawa, dix ans après
- n°4 : Christian Zionism and its Strategic Consequences for the United States, Israel and the Palestinians (en anglais)
- n°5 : La géopolitique de l'Arctique face au réchauffement climatique
- n°6 : Richesse énergétique et stabilité dans les pays en développement, de Port-Harcourt à Kashagan
- n°7 : Les Etats-Unis et « l'axe du mal » : étude d'une rhétorique des relations internationales
- n°8 : Stratégies gouvernementales pour le développement du nucléaire civil : pratiques françaises et américaines
- n°9 : Analyse, interprétation et conséquences des événements militaires en Géorgie (août 2008)
- n°10 : L'Afrique et les juridictions internationales pénales
- n°11 : La mise en place du Service européen pour l'action extérieure
- n°12 : Six mois à l'UNESCO
- n°13 : La France et le règlement de la question libyenne, 1945-1949
- n°14 : L'Union européenne et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies
- n°15 : La construction du concept d'« Amérique latine ». La France, les États-Unis et la latinisation du continent américain
- n°16 : Le Caire, l'Égypte, le Moyen-Orient : Français, Anglais et les autres (1940-1945)
- n°17 : Les projets de la Russie et de la Chine en Asie centrale : coopération – compétition
- n°18 : Surveiller ou punir. Embargos et sanctions à l'encontre de l'Irak de 1980 à 1998
- n°19 : Diplomatie arctique. Gouvernance par temps froid
- n°20 : L'usage du référendum dans les relations internationales
- n°21 : Les changements politiques en Pologne depuis 2015 : vers une démocratie autoritaire ?

Le **Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales** a été créé en 1999, dans le cadre de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Le Centre est généraliste et se consacre aux relations internationales dans leurs diverses dimensions, ce qui se traduit par la publication, depuis 2000, de l'*Annuaire français de Relations internationales*, publié chaque année aux éditions Bruylant. Il organise, seul ou en partenariat, des colloques et conférences en France ou à l'étranger et conduit des projets de recherche académique ou appliqués qui donnent lieu à publication ou à diffusion restreinte. Il comporte une équipe d'une vingtaine de chercheurs, doctorants ou docteurs. Il est équipé d'accueil pour le Master Relations internationales de l'Université et pour les doctorants de l'École doctorale Droit international, Droit européen, Relations internationales et Droit comparé. Créé par le professeur Serge Sur et dirigé par lui jusqu'en 2014, il est désormais sous la direction du professeur Julian Fernandez.

#### Adresse postale :

Centre Thucydide - Analyse et recherche en relations internationales  
Université Paris II Panthéon-Assas, bureau 219  
12, place du Panthéon, 75005 Paris

Site Internet : <http://www.afri-ct.org/>

## CAHIERS THUCYDIDE N°21

# LES CHANGEMENTS POLITIQUES EN POLOGNE DEPUIS 2015 : VERS UNE DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

Amélie Zima<sup>1</sup>

Novembre 2019

---

<sup>1</sup> Amélie Zima est ATER à SciencesPo. Elle travaille principalement sur les politiques de sécurité et de défense des pays d'Europe centrale. Dernières publications : « La fabrique de négociations d'adhésion : le cas de l'élargissement de l'OTAN en 1999 », *Champs de Mars*, à paraître, « La construction de l'atlantisme en Europe centrale », *Études internationales*, à paraître, « L'atlantisme polonais : d'inconditionnel à raisonné ? », dossier n°74 « Où vas-tu Pologne ? », *Regard sur l'Est* ; avec Barbara Jankowski (dir.), *France and Poland, Facing the Evolutions of the Security Environment*, Etudes de l'Irsem, 2018. Contact : amelie.zima@sciencespo.fr

**SOMMAIRE :**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>UNE POLITIQUE SOCIALE ET CONSERVATRICE.....</b>	<b>5</b>
<b>LA MISE SOUS TUTELLE DES CONTRE-POUVOIRS.....</b>	<b>7</b>
La fin de l'indépendance de la justice ? .....	7
La mise au pas des médias et de l'enseignement supérieur .....	10
<b>DES OPPOSITIONS FORTES MAIS NON STRUCTURÉES .....</b>	<b>12</b>
<b>LES USAGES POLITIQUES DE L'HISTOIRE : TENSIONS INTERNES ET</b>	
<b>INTERNATIONALES.....</b>	<b>15</b>
La redéfinition du Panthéon polonais .....	16
La catastrophe de Smolensk : la mise en place d'une nouvelle mythologie .....	21
<b>LA FRAGILISATION DE L'ARMÉE.....</b>	<b>22</b>
Une modernisation entravée.....	23
Entre défections et limogeages : la question de l'encadrement .....	24
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>26</b>
<b>CHRONOLOGIE.....</b>	<b>28</b>
<b>BIBIOGRAPHIE INDICATIVE.....</b>	<b>30</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>32</b>

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, des partis nationalistes, xénophobes et d'extrême-droite occupent des fonctions de gouvernement en Europe. C'est le cas en Autriche, en Hongrie, en Italie ou en Pologne. Dans ce dernier pays, depuis la victoire du parti conservateur et nationaliste PiS (Droit et Justice) aux élections présidentielles et législatives de 2015<sup>2</sup>, des réformes se sont attaquées aux fondements de la démocratie et de l'État de droit. Durant la campagne électorale, ces réformes ont été résumées par le slogan « bons changements » (*dobrze zmiany*). Selon le PiS, la Pologne, qui serait ruinée par les années de gouvernement libéral PO (Plateforme civique), devrait être « relevée » en accomplissant des changements dans le domaine judiciaire, en accroissant l'égalité, en promouvant le catholicisme et l'exaltation de la nation dans une vision martyrologique de l'histoire polonaise.

Cette étude se concentrera sur certains domaines caractéristiques des changements introduits par le PiS depuis son retour au pouvoir. L'examen portera sur la politique sociale mise en œuvre par le gouvernement PiS depuis 2015 ainsi que les réformes visant à limiter les libertés fondamentales et à mettre sous tutelle les contre-pouvoirs. L'étude se penchera aussi sur les usages politiques de l'histoire et les tensions qu'ils suscitent aux niveaux national et international ainsi que les effets de l'arrivée du PiS au pouvoir sur l'institution militaire. Enfin, cette analyse visera à montrer que l'ensemble des politiques mises en place par le gouvernement PiS ne s'apparentent pas tant à du populisme qu'à l'installation d'une démocratie autoritaire.

En effet le label qui revient le plus fréquemment pour qualifier les dynamiques polonaises est « le populisme ». Celui-ci peut être défini comme la prétention d'un parti politique de représenter le peuple contre un establishment considéré comme peu soucieux des citoyens ordinaires<sup>3</sup>. Ce terme est fréquemment utilisé, tant dans le monde académique<sup>4</sup> que

---

<sup>2</sup> Le PiS a obtenu 37,6% des voix lors des élections d'octobre 2015 (contre 29,9% en 2011). Il dispose à lui seul de la majorité dans les deux chambres mais pas de la majorité des 2/3 nécessaire à toute modification constitutionnelle (cf. : site de la Commission électorale : [www.pkw.gov.pl](http://www.pkw.gov.pl)).

<sup>3</sup> Hanspeter Kriesi, "The Political Consequences of the Economic Crises in Europe: Electoral Punishment and Popular Protest" in Nancy Bermeo, Larry M. Bartels, *Mass Politics in Tough Times: Opinions, Votes and Protest in the Great Recession*, Oxford University Press, 2014, pp. 297-333.

<sup>4</sup> Guy Hermet, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989 et *Les populismes dans le monde, XIXème-XXème siècle*, Paris, Fayard, 2001. Voir aussi Ewa Nalewajko, *Między populistycznym a liberalnym. Style polityczne w Polsce po roku 1989*, Wydawnictwo ISP PAN, 2013.

journalistique. Cependant sa polysémie semble être une barrière à la compréhension fine des phénomènes politiques en cours<sup>5</sup>.

Le qualificatif « autoritaire » a déjà été utilisé pour labelliser les pratiques en cours en Europe centrale<sup>6</sup>. Le terme désigne un exercice du pouvoir qui bouscule les pratiques parlementaires et des modifications législatives visant à assurer des victoires électorales. Il caractériserait un deuxième âge du postcommunisme, après l'épuisement d'un premier consacré à l'établissement de la démocratie libérale et d'une économie de marché ainsi qu'à l'intégration du pays dans les institutions euro-atlantiques. D'autres auteurs, rejetant le qualificatif populiste entendu comme un parti qui utiliserait une rhétorique sociale pour mettre en place une politique néolibérale, estiment que la Pologne est un « régime néoautoritaire ». Ce type de régime se caractériserait à la fois par une politique sociale, une forte centralisation du pouvoir et à des attaques contre les institutions indépendantes. Dans cette conception, le néoautoritarisme se démarquerait par son acceptation des compétitions électorales comme de la liberté de parole et des critiques à l'encontre du pouvoir et de ceux qui l'exercent<sup>7</sup>.

Dans le présent article, le régime polonais sera entendu comme une démocratie autoritaire<sup>8</sup>. Cette notion s'apparenterait aux termes inventés ou repris pour labelliser les dynamiques polonaises tels que « *Führerdemokratie* »<sup>9</sup>, « *diminished forms of democracy* »<sup>10</sup>, « *Potemkin democracy* »<sup>11</sup> ou « démocratie illibérale »<sup>12</sup>.

Son utilisation présente l'avantage de ne pas envisager l'autoritarisme comme une étape provisoire avant l'avènement d'une démocratie libérale et pluraliste. Il s'agit ainsi de penser l'autoritarisme comme une forme originale et porteuse d'innovations politiques et comme un régime durable pouvant être consolidé<sup>13</sup>. La notion permet aussi de sortir du face-à-face entre démocratie et autoritarisme en montrant les analogies de procédés qui peuvent exister entre les deux types de régimes. Au sein d'une démocratie, il est possible d'observer des processus caractérisés par « *un rétrécissement des espaces de liberté et d'action publique* » mais aussi par « *l'insulation des procédures de négociation et de discussion, la fragmentation et la dispersion des scènes* »

<sup>5</sup> Georges Mink, « L'Europe centrale à l'épreuve de l'autoritarisme », *Politique étrangère*, 2/2016 (Été), p. 89-101.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Maciej Gdula, *Nowy Autorytaryzm*, Wydawnictwo Krytyki Politycznej, 2018.

<sup>8</sup> Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXème siècle. Convergences Nord-Sud*, La Découverte, 2008.

<sup>9</sup> Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Poche, 1959.

<sup>10</sup> Jacques Rupnik et Jan Zielonka, "The State of Democracy 20 Years On: Domestic and External Factors", *East European Politics and Societies and Cultures*, vol. 27, n°1, février 2013, pp. 3-25.

<sup>11</sup> Kim Lane Scheppele, "Legal but Not Fair (Hungary)", *The New York Times*, 13 avril 2014.

<sup>12</sup> Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracies », *Foreign Affairs*, 1997.

<sup>13</sup> Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXème siècle. Convergences Nord-Sud*, La Découverte, 2008.

*du politique* ». Ces procédures, qui s'apparentent à la gouvernance multiniveau ou aux réseaux d'expertise peuvent entraîner une désaffection des citoyens<sup>14</sup>. *A contrario*, les régimes autoritaires peuvent s'accommoder de certains traits des régimes démocratiques comme la compétition électorale ou l'existence d'oppositions. Ce faisant le label « démocratie autoritaire » témoigne d'une hybridation des régimes politiques qui fait voler en éclat les typologies classiques basées sur des critères comme le pluralisme politique ou le mode de sélection des gouvernants.

En se basant sur cette définition, les processus mis en place en Pologne depuis 2015 ne s'apparenteraient donc pas tant à des processus d'exclusion et d'inclusion observables dans certains régimes démocratiques qu'à des logiques autoritaires remettant en cause les fondements mêmes de l'État de droit. Cependant si le label « démocratie autoritaire » apparaît posséder la plus grande capacité heuristique, il faut cependant se garder, en la nommant, de figer une situation qui demeure dynamique.

## UNE POLITIQUE SOCIALE ET CONSERVATRICE

Le parti PiS analyse la société en termes de classes. Ses leaders ont compris que la transition économique et les années de forte croissance ont conduit à un enrichissement notable des classes supérieures mais que des pans entiers de la société ont été exclus de cette dynamique ce qui a engendré des tensions.

De fait, après ses victoires électorales, le PiS a mis en place une politique sociale dont le symbole est le programme 500+ visant à donner 500 zloty d'allocation par enfant à partir du deuxième enfant (environ 117 euros). Cette politique a pour but de relancer le taux de fécondité de la Pologne qui est l'un des plus bas d'Europe. D'autres programmes sociaux doivent aider les jeunes ménages tels *Mieszkanie+* (Logement+) octroyant des facilités d'achat de logement pour les Polonais les plus démunis. Par ailleurs, l'âge de départ à la retraite a été revu : pour les femmes, il est désormais de 60 ans et de pour les hommes de 65 ans. Ces modifications sont un retour aux critères en vigueur avant la réforme du gouvernement libéral PO en 2012 qui prévoyait un âge de départ à la retraite à 67 ans tant pour les hommes que les femmes. Enfin, l'économie affiche de bons chiffres puisque le chômage est de 6,6%,

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

le salaire minimum a été relevé de 2000 zł à 2100 zł et le salaire brut moyen, en progression continue depuis le milieu des années 1990, s'élève à 4271 zł (993 euros). Le taux d'individus vivant sous le seuil de grande pauvreté, soit 582 zł par mois (135 euros), est en recul. Grâce aux programmes sociaux du PiS, il s'établit en 2017 à 4,3%<sup>15</sup>.

Selon plusieurs sociologues, cette politique doit être analysée comme l'affirmation par le gouvernement PiS que la Pologne peut désormais se permettre d'avoir un système d'aide sociale, et notamment d'allocations familiales, équivalent à ceux des autres États riches et développés de l'UE<sup>16</sup>. Il faut cependant noter que cette politique sociale a des effets sur la structure d'emploi polonaise. Des études montrent que le programme 500+ a provoqué un retrait des femmes du marché de l'emploi : ayant des salaires plus bas que les hommes, environ 50 000 d'entre elles ont suspendu leurs activités professionnelles et le taux d'emploi des femmes est le plus bas depuis 18 ans<sup>17</sup>. De fait la politique sociale du PiS promeut une vision traditionnelle de la famille. Cette vision s'incarne dans d'autres mesures telles que l'abrogation des subventions gouvernementales au programme de fécondation in vitro mis en place par la PO<sup>18</sup> ou la nécessité d'avoir une ordonnance pour obtenir la pilule du lendemain, le médecin pouvant de plus invoquer une clause de conscience pour refuser la prescription<sup>19</sup>.

Enfin, cette politique ne s'adresse pas à tous les groupes sociaux : elle privilégie les jeunes ménages avec enfants au détriment des retraités et des personnes en situation de handicap qui restent en marge des programmes du gouvernement.

La mise en place de cette politique sociale dessine en creux le manque d'écoute sociale du précédent gouvernement polonais PO d'orientation libérale. Celui-ci, malgré huit années au pouvoir et une forte croissance, qui s'était maintenue durant la crise financière, n'a pas mis en place de politique de redistribution. Ce manque d'écoute peut être résumée par la phrase de Donald Tusk selon laquelle l'objectif de son gouvernement était d'assurer « l'eau chaude dans les robinets »<sup>20</sup>. Sous les gouvernements PO, le chômage a baissé passant de 11,2 % en novembre 2007 à 9,6% en novembre 2015, le salaire brut moyen a augmenté de 2691 zł à 3899 zł, mais parallèlement le taux d'individus vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté de

<sup>15</sup> Les chiffres sont ceux de l'Office central des statistiques (GUS) consultables sur <https://stat.gov.pl>.

<sup>16</sup> Cette analyse est notamment celle proposée par le sociologue Maciej Gdula.

<sup>17</sup> Voir les données de l'Office central des statistiques (GUS) consultables sur <https://stat.gov.pl>.

<sup>18</sup> « Łódzkie jako pierwsze województwo w Polsce dofinansuje in vitro », *Newsweek*, 29 juin 2018. Certaines villes et régions ont mis en place leurs propres programmes de subvention (voïvodies de Lodz et de Poméranie occidentale, villes de Poznań, Varsovie, Gdańsk, Słupsk, Sosnowiec...).

<sup>19</sup> « Pigulka "dzień po" już tylko na receptę. Ale lekarze się organizują », *Gazeta Wyborcza*, 24 juillet 2017.

<sup>20</sup> Interview de Donald Tusk, *Wprost*, 20 septembre 2010.



5,6% en 2008 à 6,7% en 2011 et la part des dépenses sociales dans le PIB est passée de 18,3% en 2002 à 16,7% en 2010<sup>21</sup>. Conscient que les inégalités commençaient à se creuser, le gouvernement PO a tenté d'inverser la donne en fin de mandat notamment avec le programme « 1 zloty pour un 1 zloty » (*złotówka za złotówkę*)<sup>22</sup>.

## LA MISE SOUS TUTELLE DES CONTRE-POUVOIRS

### *La fin de l'indépendance de la justice ?*

Si son programme social a permis la victoire du PiS aux élections législatives et présidentielles, il a aussi permis d'oblitérer le véritable projet politique du parti. Dès sa prise de fonctions, le gouvernement s'est attaqué à l'indépendance de la justice et des médias, a refondu les programmes scolaires tandis que les droits des femmes ont été entamés.

Le premier gouvernement PiS dirigé par Beata Szydło (novembre 2015-décembre 2017) s'est attaqué au Tribunal Constitutionnel, au Conseil national de la magistrature (KRS) et à la Cour suprême (SN)<sup>23</sup>. Les fonctions de ministre de la Justice et de procureur général ont été fusionnées. Les nominations des juges du Tribunal Constitutionnel faites par le précédent gouvernement PO ont été annulées et de nouveaux juges ont été nommés par le PiS. Les textes modifiant l'ordre légal polonais ont été adoptés à l'issue d'une bataille parlementaire et de délibérations de nuit en commission au cours desquelles des infractions ont été commises avec notamment la pratique du vote d'amendements par lots. Les réformes prévoient un abaissement de l'âge de départ à la retraite des juges (de 70 ans à 65 ans) avec possibilité pour le Président de la République de prolonger des mandats de façon discrétionnaire. Dans le cas de la Cour suprême, cela entraîne la mise à la retraite d'environ 30% de ses membres, dont sa présidente. La réforme prévoit aussi que 15 des 25 membres du KRS seront élus par la Diète, à une majorité des deux tiers ou à une majorité simple si un accord n'est pas trouvé. Les modifications portent aussi sur la création au sein de la Cour suprême de deux nouvelles instances : un conseil disciplinaire, supervisera le travail des juges, des avocats, des notaires et de toute autre profession juridique, et un conseil de recours extraordinaires, qui est

---

<sup>21</sup> Voir les données de l'Office central des statistiques (GUS) consultables sur <https://stat.gov.pl>.

<sup>22</sup> Ce programme prévoit que les ménages dont les revenus dépassent légèrement le seuil fixé pour l'obtention de prestations sociales ne verront pas leurs prestations supprimées mais diminuées.

<sup>23</sup> La Cour suprême est notamment chargée de la validation des résultats des élections et des comptes de campagne des partis.

compétent pour examiner toute décision de justice rendue depuis 1997. Ces deux instances sont secondées par des jurys populaires désignés par le Sénat. Enfin, les juges ont l'interdiction d'avoir une double nationalité.

Ces réformes ont entraîné une politisation du système judiciaire et l'abolition du principe de la séparation des pouvoirs. Elles ont suscité de nombreuses crises entre le gouvernement et le pouvoir judiciaire, dont la plus importante portait sur le refus du gouvernement de publier au Journal officiel les verdicts du Tribunal constitutionnel.

Les acteurs du champ juridique ont protesté, notamment le président du Tribunal Constitutionnel de 2010 à 2016, Andrzej Rzepliński et la présidente de la Cour suprême, Malgorzata Gersdorf. Plus d'une centaine de procureurs ont démissionné et des juges ont refusé de se porter candidats pour siéger au nouveau KRS. Bien que 10 000 juges puissent candidater, seuls 18 se sont présentés alors que le Conseil compte 25 places. De nombreux juristes ont également souligné que des lois organiques ne peuvent modifier le mandat des membres de la Cour suprême et du Conseil de la magistrature puisqu'ils sont garantis par la Constitution. Enfin la Cour suprême s'est tournée vers la Cour de Justice de l'UE en lui adressant cinq questions, dont l'une porte sur la validité de la loi permettant la mise à la retraite anticipée.

Si cette réforme a atteint son but en modifiant l'ordre légal polonais, elle a aussi dévoilé des discordances dans l'unité du camp gouvernemental. Après une manifestation en juillet 2017, le Président Duda a opposé son veto à deux des trois lois de la réforme judiciaire<sup>24</sup>.

Une autre discordance au sein du camp gouvernemental a porté sur la volonté du Président d'organiser un référendum constitutionnel<sup>25</sup>. Ce référendum devrait se tenir entre les deux tours des élections territoriales, les 10 et 11 novembre 2018, date anniversaire du centenaire de l'indépendance recouvrée. Parmi les questions qu'Andrzej Duda souhaitait poser figure celle de la primauté de la constitution polonaise sur le droit communautaire, la généralisation du référendum comme moyen d'expression populaire et les modalités d'élection du Président au suffrage indirect ou direct (comme cela est actuellement le cas). De son côté, le parti souhaite également modifier le régime mais dans un sens visant à restreindre les pouvoirs du Président pour créer un régime parlementaire moniste. Cependant, ils ont pris acte du fait

---

<sup>24</sup> Le Président Duda a posé son veto aux lois sur le KRS et la Cour suprême mais pas sur la loi réformant les tribunaux généraux.

<sup>25</sup> Discours du Président Duda à l'occasion de la Fête nationale polonaise le 3 mai 2018 : <http://www.prezydent.pl/aktualnosci/wypowiedzi-prezydenta-rp/wystapienia/art,413,zloze-wniosek-aby-referendum-ws-konstytucji-odbylo-sie-10-i-11-listopada.html> et « Prezydent Duda o misji powierzanej przez naród, czyli inicjatywa konstytucyjna », *Gazeta Wyborcza*, 26 avril 2018.

que le parti n'avait pas la majorité constitutionnelle dans les deux Chambres. C'est pourquoi les mesures du PiS ont dans l'immédiat consisté à prendre le contrôle du Tribunal constitutionnel et à refuser, par un vote du Sénat, l'organisation du référendum constitutionnel.

Toutefois ces discordances ne peuvent pas réellement être interprétées comme une volonté du Président Duda de s'émanciper du PiS et de son leader, Jarosław Kaczyński. Hormis son veto de juillet 2017, le Président a signé toutes les lois votées permettant ainsi leur promulgation. Le rejet de son projet de réforme constitutionnel n'a pas, à ce jour, entraîné de tension ou rupture au sein du camp gouvernemental.

Ces réformes judiciaires ont fait l'objet de critiques au niveau international. La Commission de Venise<sup>26</sup> a rendu une appréciation négative de ces transformations. De son côté, l'Union européenne a déclenché en décembre 2017 une procédure inédite en activant l'article 7 portant sur les violations graves à l'État de droit<sup>27</sup>. En juillet 2018, la Commission a poursuivi son offensive et a lancé une procédure d'infraction en adressant à la Pologne une lettre de mise en demeure concernant la loi sur la Cour suprême<sup>28</sup>. A terme, ces procédures pourraient conduire à la suspension des droits de vote de la Pologne au Conseil de l'UE. Les instances communautaires ont également évoqué la possibilité de conditionner l'octroi de fonds structurels au respect de l'État de droit.

Pour répondre à ces critiques, un remaniement ministériel a été opéré en décembre 2017 afin de destituer les ministres les plus controversés et de remplacer Beata Szydło par Mateusz Morawiecki à la tête du gouvernement<sup>29</sup>. Mais les changements opérés ont été dans un premier temps de nature cosmétique et n'ont pas empêché la poursuite de la réforme de la justice puisque celle-ci est entrée en vigueur le 3 juillet. Cependant la nouvelle équipe a assuré qu'elle n'entendait pas opérer de « Polesxit »<sup>30</sup>. Le Premier ministre Morawiecki a affiché une

---

<sup>26</sup> La Commission de Venise est un organe du Conseil de l'Europe composé d'experts en droit constitutionnel. Elle a été créée après la chute du mur de Berlin afin d'apporter une aide aux réformes juridiques des pays d'Europe centrale et orientale.

<sup>27</sup> Par contre la Commission n'a pas déclenché cette procédure contre la Hongrie en dépit des nombreuses attaques à l'État de droit du régime de Viktor Orbán (pour plus de détails sur la Hongrie, voir : Balint Magyar, *Post-Communist Mafia State, The Case of Hungary*, Central European University Press, 2016).

<sup>28</sup> Communiqués de presse de la Commission européenne du 20 décembre 2017 [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-17-5367\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-5367_fr.htm) et du 2 juillet 2018, [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-4341\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-4341_fr.htm), [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-17-5367\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-5367_fr.htm)

<sup>29</sup> Parmi les ministres démis, il y a Jan Szyszko, ministre de l'Environnement, pour sa loi visant à opérer des coupes dans la forêt primaire de Białowieża, condamnée par l'UE ; Witold Waszczykowski, ministre des Affaires étrangères, pour ses erreurs diplomatiques ; ou encore Antoni Macierewicz, ministre de la Défense, pour sa gestion controversée du ministère et ses tensions avec le Président Duda. La Première ministre, Beata Szydło a été nommée vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales. Son successeur est un économiste, Mateusz Morawiecki.

<sup>30</sup> Depuis l'adhésion à l'UE en 2004, le soutien des Polonais à l'adhésion n'est jamais descendu en-dessous de 70% et, depuis 2014, il se maintient entre 81 et 89% (cf. les études du CBOS : [https://www.cbos.pl/SPISKOM.POL/2017/K\\_050\\_17.PDF](https://www.cbos.pl/SPISKOM.POL/2017/K_050_17.PDF))

posture pro-européenne, notamment lors de son intervention au Parlement européen le 4 juillet 2017. Néanmoins il a rappelé à la même occasion que l'UE doit respecter les identités nationales et donc laisser à chaque pays le soin d'élaborer et de modifier son ordre judiciaire. Enfin le nouveau gouvernement a répondu à l'une des requêtes de la Commission en modifiant la loi sur la Cour suprême : l'âge de départ à la retraite à 65 ne concerna que les juges nouvellement recrutés et non ceux qui étaient déjà en poste au moment où la loi a été votée. Cette modification conduit donc à la réintégration des juges démis, dont la présidente Malgorzata Gersdorf<sup>31</sup>. Mais cette reculade, qui peut en partie être expliquée par l'échec partiel du PiS aux élections locales d'automne 2018, ne suffit pas à restaurer l'état de droit et ne répond pas à l'ensemble des demandes de la Commission européenne.

### *La mise au pas des médias et de l'enseignement supérieur*

Le PiS a également opéré une reprise en main des médias. La télévision nationale est contrôlée par le gouvernement et fait l'objet de nombreuses critiques pour son traitement biaisé de l'information dont le symbole est le journal télévisé *Wiadomości* (Les Nouvelles) de la chaîne TVP1<sup>32</sup>. Par ailleurs, le PiS a tenté d'opérer une politique dite de « déconcentration » des médias. Cette politique s'appuie sur la reprise en main du Conseil de l'audiovisuel (KRRiT) et a pour objectif de s'attaquer aux médias privés. A travers cette politique, la cible du PiS est la chaîne privée TVN24 en raison de sa retransmission en direct des débats parlementaires montrant que le président de la Diète et les élus PiS ne respectent pas les procédures législatives. La chaîne TVN24 a été condamnée à payer une amende de 1,5 million zloty (environ 352 400 euros). Le KRRiT a cependant été obligé d'annuler cette décision. D'une part, l'UE et le département d'État américain ont émis des protestations, TVN24 étant en partie financée par des capitaux américains. D'autre part, cette amende n'était souhaitée ni par J. Kaczyński, ni par le Premier ministre Morawiecki, qui la considèrent comme un mauvais signal envoyé aux investisseurs étrangers. Après un appel du défenseur des droits et avant le premier passage de M. Morawiecki à Bruxelles, l'amende fut annulée. De fait, les attaques contre les médias à capitaux étrangers restent difficiles en raison des liens politiques et diplomatiques.

---

<sup>31</sup> « Sejm przyjął "naprawczą" nowelizację ustawy o SN. Kapitulacja PiS i sukces obrońców sądownictwa », *Gazeta Wyborcza*, 21 décembre 2018.

<sup>32</sup> Les bandeaux de ce journal ont suscité de nombreuses controverses et sont devenus un sujet de moquerie sur les réseaux sociaux.

Enfin, le PiS s'est attaqué à l'enseignement supérieur. Cette réforme, portée par le vice-premier ministre Jaroslaw Gowin, a été validée par le Parlement début juillet 2017. La loi prévoit une hausse des salaires du personnel académique de 800 zł brut (environ 188 euros) mais elle limite les libertés des établissements en renforçant les pouvoirs des recteurs, en créant un conseil académique consultatif composé pour moitié de personnes extérieures à l'établissement et en modifiant les critères d'évaluation des enseignants. Enfin, elle discrimine les femmes puisque les enseignantes devront partir à 60 ans à la retraite, en vertu de la loi sur la réforme des retraites, contre 65 ans pour leurs collègues masculins alors même qu'elles passent plus tardivement leurs habilitations en raison des contraintes familiales.

Cette loi a causé de vives protestations des étudiants et des professeurs, qui craignent que les nouveaux critères d'évaluation ne discriminent les universités moyennes entraînant à terme des baisses de budget, voire des fermetures. La crainte des milieux académiques portait aussi sur le conseil académique qui dans la première version de la loi, devait avoir un rôle clé pour un grand nombre de décisions comme l'élection des recteurs. Face aux protestations, le rôle du conseil a été rétrogradé à une instance consultative. Cette loi a aussi provoqué des tensions au sein du PiS : le vice-président de la Diète l'a fortement critiquée et la fraction dite « des professeurs », les élus PiS ayant une fonction académique, a marqué son opposition en refusant de prendre part au vote<sup>33</sup>.

Ainsi, depuis son retour au pouvoir en 2015, le PiS a conduit de nombreuses réformes qui ont profondément modifié le paysage politique et juridique polonais. De plus ces réformes auront des effets durables car, si le PiS venait à perdre le pouvoir, elles entraveraient la liberté de légiférer des prochains gouvernements qui devront passer par de longues et coûteuses réformes pour les modifier. La Pologne, qui était jusqu'alors une démocratie libérale, n'est donc pas déstabilisée par une force extrémiste mais par un parti qui n'était pas *a priori* considéré comme une menace car il était issu de la transition démocratique.

---

<sup>33</sup> « Ustawa Gowina przyjęta przez Sejm. Posłowie PiS głosowali za, choć wcześniej się nie cieszyli », *Gazeta Wyborcza*, 4 juillet 2018.

## DES OPPOSITIONS FORTES MAIS NON STRUCTURÉES

Face à ces reprises en main des institutions indépendantes, les manifestations et protestations se multiplient. Selon certains sociologues, aucun gouvernement depuis 1989 n'aurait été confronté à des actions collectives aussi fréquentes et nombreuses<sup>34</sup>. Pourtant le PiS a tenté de limiter la liberté de réunion. Une loi prévoit, entre autres, l'obligation de recevoir le consentement des autorités pour l'organisation cyclique de manifestations et l'impossibilité d'organiser deux manifestations au même endroit et au même moment pendant trois ans. Cette modification vise à permettre la tenue des rassemblements mensuels des partisans du PiS pour commémorer la catastrophe de Smolensk<sup>35</sup> dans le centre de Varsovie et à empêcher l'organisation d'événements s'opposant à cette commémoration martyrologique.

Les principales mobilisations ont été organisées pour la défense de la Constitution et de l'indépendance de la justice. Le pic a été atteint en juillet 2017 avec des manifestations dans plus de 250 villes de Pologne. L'ancien Président Lech Wałęsa a également appelé la Commission européenne à saisir la Cour de Justice de l'UE sur ces réformes du système judiciaire. D'autres mouvements visent à agir sur un mode symbolique. Une initiative du KOD (*Komitet Obrony Demokracji* – Comité de défense de la démocratie<sup>36</sup>) consiste à revêtir d'un t-shirt portant l'inscription « Konstytucja » les statues de Pologne telles que la Sirène armée, symbole de Varsovie<sup>37</sup>. Cette initiative fait suite à une action individuelle. Un militant du KOD avait revêtu d'un tel t-shirt la statue du Président Lech Kaczyński, ce qui a été considéré comme une infraction dont s'est saisi le ministère public. Le choix de cette statue s'expliquait par le fait que le défunt Président, frère jumeau de l'actuel homme fort du pays, avait souligné à de nombreuses reprises la nécessité de respecter la Constitution et l'indépendance des institutions judiciaires<sup>38</sup>.

---

<sup>34</sup> Maciej Gdula, *Nowy Autorytaryzm*, op. cit.

<sup>35</sup> La catastrophe de Smolensk a eu lieu le 10 avril 2010. L'avion présidentiel polonais s'est écrasé alors qu'il faisait route pour la Russie pour commémorer les massacres de Katyń perpétrés en 1940 par le NKVD. Dans cette catastrophe ont disparu le couple présidentiel, une partie de la chancellerie présidentielle, des hommes politiques, des membres de l'état-major et du clergé ainsi des représentants des familles d'officiers exécutés à Katyń. Le fait que le Premier ministre Donald Tusk s'y soit rendu quelques jours plus tôt pour ces mêmes commémorations fit naître une polémique, entretenue par des membres du parti PiS, sur le fait que la catastrophe serait un assassinat commandité de concert par Donald Tusk et Vladimir Poutine.

<sup>36</sup> Le nom du KOD fait référence au KOR, *Komitet Obrony Robotników* (Comité de défense des ouvriers) créé en 1976. Le KOR avait pour but d'assister sur le plan juridique et financier les ouvriers et leurs familles victimes de la répression du pouvoir communiste.

<sup>37</sup> « KOD zakłada koszulki z hasłem 'Konstytucja' na kolejne pomniki », *Rzeczpospolita*, 3 août 2018. Exemples sur le compte Twitter du KOD : [https://twitter.com/kom\\_obr\\_dem](https://twitter.com/kom_obr_dem). L'initiative a été suivie par les militants du KOD hors de Pologne. Ainsi à Bruxelles, la statue de Robert Schuman a été revêtue d'un t-shirt.

<sup>38</sup> Lech Kaczyński était docteur en droit, professeur à l'Université de Gdańsk. Avant d'être élu Président en 2005, il avait été président de la Chambre suprême des comptes (équivalent de la Cour des comptes) et ministre de la Justice.

Les mobilisations des femmes ont également été nombreuses depuis l'arrivée du PiS au pouvoir. Ces mouvements (*Czarny Protest* – Protestation noire et *Ogólnopolski Strajk Kobiet* – Grève panpolonaise des femmes) s'opposent aux projets interdisant ou restreignant le droit à l'avortement<sup>39</sup>. Ces mobilisations ont eu un écho international important et ont suscité des initiatives. En Suède, le parti vert, membre de la coalition gouvernementale, a proposé le subventionnement de l'avortement pour des femmes qui ne seraient pas citoyennes suédoises<sup>40</sup>. Il y a là un retour de l'histoire, puisqu'avant 1974, date de la libéralisation totale de l'avortement en Suède, les Suédoises venaient en Pologne pour avorter. Il faut noter que les projets visant à restreindre l'avortement émanent de la société civile<sup>41</sup>. Certains leaders du PiS, J. Kaczyński, en tête, ne sont pas favorables à cette politique d'interdiction car ce sujet clive profondément la société qui reste majoritairement favorable au compromis de 1993<sup>42</sup>.

Le gouvernement PiS a également dû faire face aux protestations des familles de personnes en situation de handicap. Plusieurs mères et leurs enfants handicapés ont occupé un couloir de la Diète pendant 40 jours afin d'obtenir, entre autres, un supplément de 500 zł pour les dépenses de santé et la réévaluation de l'allocation adulte handicapé au niveau du salaire minimum. Cependant, le PiS s'est engagé dans un bras de fer avec ces familles. D'une part, il a promis 23 milliards de zloty pour un plan « Accès+ » (*Dostępność+*) afin de rendre la ville accessible aux personnes en situation de handicap mais a refusé la revalorisation<sup>43</sup>. Le gouvernement a aussi proposé de créer un impôt solidaire pour tous les ménages au patrimoine supérieur à un million de zloty afin de financer les besoins des personnes handicapés. D'autre part, le président de la Diète a usé de tous les moyens pour faire cesser l'occupation : il leur a successivement interdit d'ouvrir les fenêtres, de recevoir des journalistes, d'utiliser les ascenseurs et les salles d'eau. Des heurts ont également opposé les familles et le service d'ordre de la Diète : celui-ci voulait empêcher les familles d'accrocher une banderole en anglais « *Polish Disabled Children Beg for a Decent Life* » qui devait attirer l'attention des participants à la session de l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN qui se tenait

---

<sup>39</sup> La législation sur l'avortement en Pologne date d'un compromis de 1993 et l'autorise dans trois cas : grossesse résultant d'une agression, danger pour la vie de la mère, test prénatal montrant une altération grave du fœtus ou d'une maladie.

<sup>40</sup> Interview de Janine Alm Ericson, représentante du parti Vert suédois, dans *Gazeta Wyborcza*, 23 mars 2018. La Suède autorise l'avortement pour des femmes n'ayant pas la nationalité suédoise mais le prix, entre 5 000 et 150 000 couronnes, est dissuasif.

<sup>41</sup> Un premier projet, déposé à la Diète en septembre 2016 et signé par près de 500 000 personnes, visait à interdire l'avortement mais a été rejeté en commission. Le second projet, signé par 830 000 personnes et n'autorisant l'avortement qu'en cas de grossesse provoquée par une agression, a été envoyé en commission en mars 2018. Durant la même période, deux projets visant à légaliser l'avortement jusqu'à la douzième semaine et à encourager l'éducation sexuelle, et signés respectivement par 215 000 et 400 000 personnes, ont été rejetés par la Diète, sans passer en commission.

<sup>42</sup> Un sondage de juin 2018 pour le quotidien *Rzeczpospolita* montre que 8% des interrogés sont favorables à un durcissement de la loi, 29% pour une libéralisation et 56% pour le maintien du compromis.

<sup>43</sup> Le 10 mai, au 21<sup>ème</sup> jour de l'occupation, les députés ont voté une loi relevant l'allocation de 865,03 zł à 1029,80 zł.

à Varsovie. Face à ces mesures, les occupants ont décidé de quitter le bâtiment après 40 jours<sup>44</sup>. Ce cas montre que le slogan phare de la campagne électorale, le « 500+ », se retourne contre le PiS puisque des acteurs s'en saisissent pour appuyer leurs revendications. Mais il démontre aussi que le gouvernement sélectionne les groupes sociaux à aider et ne souhaite pas étendre sa politique sociale à tous les secteurs de la société.

Les critiques sont aussi importantes dans la presse et les médias. Les caricaturistes, comme Andrzej Rysuje (Andrzej Dessine), raillent régulièrement la servilité du Président Duda vis-à-vis de J. Kaczyński. D'autres moquent le mode de fonctionnement du régime polonais où la ligne politique et les décisions ne sont prises ni au Conseil des ministres ni au palais présidentiel mais au siège du parti. C'est notamment le cas de la série diffusée sur YouTube puis à la télévision *Ucho Prezesa* (L'oreille du président<sup>45</sup>).

Enfin, des personnalités du monde musical se sont aussi élevées contre les changements introduits en Pologne. Après une lettre ouverte de Lech Wałęsa adressée aux Rolling Stones, Mick Jagger, au cours d'un concert début juillet à Varsovie, a fait référence de façon ironique à la réforme de la justice en affirmant, en polonais « *qu'il était trop vieux pour être juge mais jeune pour être chanteur* »<sup>46</sup>. Lors d'un concert du groupe U2 à Amsterdam fin juillet 2018, le chanteur Bono a fait monter sur scène un fan ayant un drapeau de Solidarnosc, adresser ses vœux à Lech Walesa et saluer les Polonais à qui « l'on est en train de supprimer leur liberté »<sup>47</sup>. Enfin Roger Waters, ancien leader des Pink Floyd, au cours de son concert à Gdansk, a porté un t-shirt avec l'inscription « Konstytucja » et a projeté sur écran géant des messages tels que « *Set the media free, set the Courts free. Konstytucja, Konstytucja, Konstytucja !* »<sup>48</sup>.

Si ces protestations et critiques sont importantes et témoignent de la diversité des modalités d'actions des opposants, elles ont néanmoins plusieurs limites. D'une part, elles ne parviennent pas toujours à infléchir la politique du PiS. Si les manifestations de femmes ont réussi jusqu'alors à empêcher tout durcissement de la loi sur l'avortement, les fortes mobilisations contre la réforme de la justice ont été impuissantes. D'autre part, des enquêtes

<sup>44</sup> « Iwona Hartwich: Zawieszamy protest w Sejmie », *Gazeta Wyborcza*, 27 mai 2018.

<sup>45</sup> Il existe deux termes pour dire président en polonais : *prezydent* et *prezes*. Dans le cas de cette série, le « président » ne désigne pas Andrzej Duda (qui est *prezydent*) mais J. Kaczyński, dirigeant (*prezes*) du PiS.

<sup>46</sup> « Mick Jagger: Jestem za stary, żeby być sędzią », *Rzeczpospolita*, 8 juillet 2018.

<sup>47</sup> U2 komentuje sytuację w Polsce. Flaga Solidarności na koncercie », *Newsweek*, 31 juillet 2018. L'engagement du groupe U2 pour la Pologne est ancien puisque la chanson *New Year's Day* a été inspirée par l'instauration de l'état de guerre et la création du mouvement Solidarność.

<sup>48</sup> D'autres messages projetés étaient : « *Resist the unholy alliance between church and State everywhere, but particularly in Poland* » et « *Neofascism in on the rise : in the USA : Trump ; in Hungary : Orban ; in France : Le Pen ; in Austria : Kurz ; in the UK : Farage, in Poland : Kaczynski, in Russia : Putin* ». Voir la vidéo postée sur le compte Twitter de Roger Waters (<https://twitter.com/rogerwaters/status/1026549362556526593>) et « KONSTYTUCJA! KONSTYTUCJA! ». Roger Waters wystąpił w Gdańsku », *TVN24.pl*, 6 août 2018.



montrent que les participants des manifestations ne souhaitent pas être étiquetés politiquement. C'est notamment le cas pour *Czarny Protest*, organisée par le parti de gauche *Razem* (Ensemble) : les participants venus en nombre n'ont pas souhaité être rangés sous cette étiquette et affirment manifester en leur nom propre<sup>49</sup>.

Enfin, ces mouvements d'opposition parviennent difficilement à s'unir. Dans la perspective des élections territoriales à l'automne 2018, les partis d'opposition ont d'abord procédé à des alliances locales, comme à Varsovie où toute l'opposition est réunie autour du candidat PO, Rafał Trzaskowski, qui a affronté le candidat PiS, actuel vice-ministre de la Justice, Patryk Jaki. Par la suite, une Coalition civique a été formée regroupant principalement la PO et *Nowoczesna* et ayant pour but de systématiser les candidatures communes sur la base d'un même programme. Cette stratégie a porté ses fruits puisque la Coalition civique a remporté la capitale, Varsovie, et plusieurs métropoles régionales<sup>50</sup>. De plus des candidats indépendants ont tenu en échec leurs opposants PiS dans des villes comme Cracovie et Gdańsk.

Ainsi, les mouvements d'opposition témoignent de la vitalité de la société civile face au parti. Si les élections locales ont été un échec pour le parti au pouvoir, l'ensemble des contestations n'aboutit pas à une convergence des luttes. L'opposition au PiS est forte mais reste sectorielle.

## LES USAGES POLITIQUES DE L'HISTOIRE : TENSIONS INTERNES ET INTERNATIONALES

Les réformes et la reprise en main des principales institutions polonaises s'accompagnent de la mise en place par le PiS d'une politique historique dont le but est de redessiner le Panthéon national et « décommuniser » la Pologne. Au sein de l'arène nationale, cette politique vise à disqualifier les acteurs politiques et sociaux ayant participé à la transition démocratique et à créer une nouvelle narration historique qui permettrait le passage de l'actuelle IIIème République à une IVème République<sup>51</sup>. Dans l'arène internationale, elle sert

<sup>49</sup> Maciej Gdula, *Nowy Autorytaryzm*, op. cit.

<sup>50</sup> La Coalition civique a notamment remporté les villes de Wrocław, Bydgoszcz, Białystok, Lublin, Łódź, Poznań, Radom, Sosnowiec.

<sup>51</sup> Georges Mink, « L'Europe centrale à l'épreuve de l'autoritarisme », *Politique étrangère*, 2016/2, pp. 89-101.

d'instrument de politique étrangère, en particulier face à la Russie. La narration prônée par le PiS cherche ainsi à renouer avec la martyrologie polonaise, « la Pologne Christ des nations ».

### *La redéfinition du Panthéon polonais*

Pour cela, le gouvernement actuel promet une lecture politique de l'histoire polonaise qui se traduit par des mesures sur le plan symbolique et législatif.

Tout d'abord la politique historique du PiS vise à faire renaître les clivages de l'opposition démocratique au moment de la transition. Parvenus au pouvoir, les perdants de cette transition négociée, soit les actuels leaders du PiS, chercheraient à s'en venger puisqu'ils n'avaient pas réellement participé et estiment donc que le compromis leur fut imposé. De fait, les acteurs principaux de cette transition, comme le leader de Solidarność et ancien Président Lech Wałęsa, sont accusés de compromission avec l'ancien régime communiste et les institutions qu'ils ont créées devraient être démantelées. C'est le cas notamment du Tribunal constitutionnel, qui a été accusé par le PiS d'être une institution d'origine communiste alors même que sa création remonte à l'entre-deux-guerres selon un modèle inspiré des démocraties occidentales. De même, la refondation du Bureau de protection du gouvernement (BOR) doit donner lieu à une inspection du passé de ses membres sur la base des archives de l'Institut de la mémoire nationale<sup>52</sup> (IPN) afin de déterminer leurs éventuels liens avec le régime communiste. Une loi de « désuბéqisation » (*ustawa dezubekizacyjna*) vise à réduire drastiquement les pensions de retraite des personnes ayant travaillé pour l'armée, le ministère de l'Intérieur et les services de sécurité communiste<sup>53</sup>. La même politique s'applique au ministère des Affaires étrangères. Des dizaines d'ambassadeurs ont été limogés et remplacés par des novices n'ayant aucune expérience en politique étrangère. Une loi prévoit aussi la vérification des cadres du ministère des Affaires étrangères pour déterminer leur éventuel passé de fonctionnaires ou de collaborateurs des services communistes<sup>54</sup>. Cette vérification, qui suppose la mise à l'écart pendant six mois de plus de 3 600 agents du ministère alors même qu'une centaine de cadres serait concernée, a été critiquée par tous les

---

<sup>52</sup> L'Institut de la mémoire nationale (IPN), créé en 1998, a débuté son activité en 2000. Il cumule des fonctions judiciaires, pédagogiques, archivistiques et de recherche. L'IPN conserve des archives portant sur les crimes nazis et communistes commis contre des citoyens polonais ainsi que celles des services de sécurité communistes (pour plus de détails sur l'IPN, voir Georges Mink, « Is there a new institutional response to the crimes of Communism? National memory agencies in post-Communist countries: the Polish case (1998–2014), with references to East Germany », *Nationalities Papers*, vol. 45, n°6, 2017, p. 1013-1027.

<sup>53</sup> Le Tribunal de Varsovie a demandé l'examen de cette loi par le Tribunal Constitutionnel afin de déterminer si elle n'est pas contraire aux droits fondamentaux et n'a pas un caractère répressif et discriminant. Certaines pensions de retraite ont été réduites au minimum, soit 850 zł par mois. Environ 15 000 personnes se seraient tournées vers les tribunaux pour faire appel de cette décision.

<sup>54</sup> « Rząd wyrzuca dyplomatów. Ustawa pozwoli przeprowadzić czystkę w kadrach MSZ », *Gazeta Wyborcza*, 8 mars 2017.

ministres précédents pour son caractère qui évoquerait une purge. Enfin, un projet est actuellement en cours d'examen pour abaisser les pensions de retraite et les salaires de tous les soldats ayant été en fonction avant août 1990. La même politique doit s'appliquer dans l'enseignement supérieur où toute personne ayant coopéré ou travaillé avec les services de sécurité à l'époque de la loi martiale ne pourra plus assumer des fonctions de recteur, doyen ou directeur de faculté. Selon les chiffres de l'IPN, 12 547 déclarations de lustration ont été déposées par des personnes travaillant dans l'enseignement et 136 personnes ont avoué avoir coopéré avec les services de sécurité. Au total, les lois de désubéquisation conduiraient à abaisser les pensions de retraite de plus de 39 000 personnes selon les estimations données par le ministre de l'Intérieur à l'Agence polonaise de presse (PAP)<sup>55</sup>.

Enfin, une loi autorise la dégradation de tous les officiers et réservistes ayant servi durant les années 1943-1990, notamment les membres du WRON, le Conseil militaire de salut national mis en place durant la période de l'état de guerre<sup>56</sup>. Cette loi a soulevé des controverses pour plusieurs raisons. D'une part, elle autorise des dégradations post-mortem. D'autre part, elle ne permet pas un recours devant un tribunal administratif. Enfin, elle suppose un principe de responsabilité collective en traitant de la même façon tous les membres du WRON. Or, un membre de ce Conseil, le général Hermaszewski, pilote de l'armée de l'air et seul cosmonaute polonais, y avait été inclus sans son consentement. Le Président Duda a joué ici sa propre partition puisqu'il a utilisé son veto en estimant que la loi est contraire à l'État de droit et aux standards démocratiques puisqu'elle n'autorise pas de recours juridique et applique une responsabilité collective à tous les membres du WRON.

Le Bureau d'analyse de la Diète a également émis une opinion nuancée concernant la loi de « désubéquisation » de l'armée<sup>57</sup> puisque le principe de responsabilité collective soulève des problèmes éthiques et juridiques. Par ailleurs, ces lois ne prennent pas en compte le fait que certains individus ont pu conserver leurs fonctions après 1989. En effet, les modifications opérées au sein des armées après 1989 visaient principalement à démanteler les services de renseignement militaire et à démettre les plus hauts gradés (plus de cent généraux quittèrent leurs fonctions entre 1989 et 1991).

---

<sup>55</sup> « Ustawa dezubekizacyjna: blisko 39 tys. osób z niższymi emeryturami », *Rzeczpospolita*, 1<sup>er</sup> octobre 2017.

<sup>56</sup> L'état de guerre fut instauré en décembre 1981 par le général Jaruzelski. Des milliers de syndicalistes et d'opposants furent arrêtés dont le leader de Solidarność, Lech Wałęsa. L'état de guerre visait à mettre un terme à l'expérience polonaise des « 500 jours de Solidarność » qui avait suivi la signature des accords de Gdańsk en août 1980.

<sup>57</sup> « PiS powraca do dezubekizacji wojska », *Gazeta Wyborcza*, 4 mai 2018.

La politique historique du PiS vise également à supprimer de l'espace public les symboles liés au passé communiste. Le monument dit de « Gratitude aux soldats de l'armée soviétique », construit dans un quartier est de la Vistule a été démantelé au nom de la loi interdisant de « propager le communisme ou un autre système totalitaire à travers les noms d'édifices et d'installations d'utilité publique », votée en avril 2016 par la majorité PiS. De façon récurrente, plusieurs ministres du gouvernement ont demandé la destruction du Palais de la Culture et de la Science (PKiN). La construction de ce gratte-ciel, de 230 mètres de haut, avait été voulue par Staline, comme « cadeau » à la nation polonaise et pensée par l'architecte soviétique Lev Roudnev sur le modèle des Sept Sœurs moscovites. Pour l'ancien ministre de la Défense Antoni Macierewicz, le gratte-ciel devrait être remplacé par une colonne à la gloire de l'armée polonaise et de la Vierge Marie qui rappellerait la victoire polonaise sur l'Armée rouge en 1920, la bataille de Varsovie, et la confirmation à cette occasion par le pape Pie XI que la Vierge était la sainte patronne de la Pologne. Néanmoins, après avoir également prôné la destruction, le ministre de la Culture a déclaré qu'aucun plan de destruction n'était à l'ordre du jour.

Cette politique de décommunisation va à l'encontre de la philosophie prônée par les principaux dissidents après 1989. Même si ces derniers subirent la répression et les emprisonnements, ils ne souhaitèrent pas organiser de procès ou organiser des politiques d'épuration. Cette attitude résultait pour partie de la dynamique créée par les négociations de la Table ronde. En effet, ces négociations ont réuni dissidents et communistes (devenus pour certains des sociaux-démocrates) et ont posé les bases d'une transition politique pacifique. Il était donc difficile de condamner ceux qui ont accepté de rendre pacifiquement le pouvoir.

En lien avec cette dynamique particulière de la Table ronde, l'une des premières mesures du gouvernement Mazowiecki a été de tirer un « gros trait » sur le passé. Les opposants les plus actifs au communisme, comme Jacek Kuroń ou Adam Michnik, ont également manifesté leur refus de la vengeance. Étant donné qu'il a été possible de réaliser la transition avec les communistes, celle-ci n'est pas envisageable. Cependant, cette attitude ne signifie pas pour autant qu'il faille oublier le passé, attitude qui est résumée par la formule d'Adam Michnik : « *Amnistie oui, amnésie, non* ». Elle se reflète aussi dans la position du pape Jean-Paul II qui soulignait que dans le cas d'une transition négociée, il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus. Par ailleurs, la politique de lustration pose problème car elle est surtout basée sur les archives de la police communiste. Or les dissidents ont été approchés par des officiers traitants, infiltrés,

réprimés. De fait ce sont leurs noms que l'on retrouve principalement dans les archives. Le risque de ce type de politique est donc d'avoir à condamner principalement des opposants<sup>58</sup>. En sus de mettre en place une politique de décommunisation, le gouvernement célèbre des acteurs controversés de l'histoire polonaise. Lors d'un déplacement à Munich, le Premier ministre Morawiecki s'est recueilli sur la tombe des soldats de la brigade Sainte-Croix. Cette brigade, créée en 1944 par la résistance d'extrême-droite « Forces armées nationales » en rupture avec l'AK<sup>59</sup>, collabora avec les nazis pour empêcher l'avancée soviétique<sup>60</sup>. De même les commémorations des « soldats maudits », célébrées le 1<sup>er</sup> mars, visent à promouvoir une narration anti-communiste. En effet, ces membres de la résistance reprirent la lutte, après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, contre l'instauration du régime communiste en Pologne. C'est pourquoi l'actuel gouvernement les présente comme des patriotes et des représentants de la vérité et de la liberté. Néanmoins, les recherches historiques démontrent que certains de ces soldats, liés à des groupes nationalistes, se sont livrés à des exactions sur les populations ukrainiennes et biélorusses de Pologne dans le but de créer un pays mono-ethnique et catholique.

Pour promouvoir cette nouvelle narration historique, le PiS s'attaque aux institutions muséales. Ainsi le directeur du Musée de la Seconde Guerre Mondiale de Gdańsk, Pawel Machcewicz, a été destitué et l'exposition a été modifiée afin de la poloniser et de présenter au monde le sort tragique des Polonais. Régulièrement accusé d'antipolonisme et de pro-germanisme, P. Machcewicz s'était aussi vu reproché par le ministère de la Culture sa mauvaise gestion qui aurait causé des pertes financières de 90 millions de zloty. Blanchi par des examens de la Haute Cour de contrôle (NIK) et une commission spéciale du ministère des Finances, il n'a pas pour autant été réintégré dans ses fonctions<sup>61</sup>.

Par ailleurs, les usages politiques de l'histoire entraînent des tensions au niveau international. C'est principalement le cas de la loi sur l'IPN (Institut de la mémoire nationale) qui prévoit des sanctions allant jusqu'à trois ans d'emprisonnement en cas « d'attribution à la nation ou à

---

<sup>58</sup> Pour la décommunisation, voir Georges Mink, *La Pologne au cœur de l'Europe*, Buchet-Chastel, p. 461-465.

<sup>59</sup> L'AK (Armée de l'Intérieur) était le plus important mouvement de résistance en Pologne durant la Seconde Guerre mondiale. Elle était la branche armée de l'État polonais clandestin et était liée au gouvernement en exil de Londres.

<sup>60</sup> A la fin de la guerre, la brigade a voulu se rapprocher du gouvernement en exil de Londres et rejoindre les forces polonaises. Londres refusa en raison de la collaboration avec les nazis mais aussi car la brigade s'était formée hors du contrôle de l'AK (Armée de l'intérieur, résistance liée au gouvernement de Londres). Par la suite, les soldats demandèrent à plusieurs reprises le statut d'ancien combattant au gouvernement en exil mais ces demandes furent toujours rejetées.

<sup>61</sup> « W Muzeum II Wojny wszystko było w porządku: Machcewicz i Marszałec oczyszczeni z oskarżeń Glińskiego », *Gazeta Wyborcza*, 8/08/2018.

l'État polonais, en dépit des faits, de crimes contre l'humanité»<sup>62</sup>. Cette loi ne vise pas seulement à contrer les déclarations erronées sur les « camps de la mort polonais » mais à exonérer les Polonais de toute responsabilité dans l'Holocauste. Le texte a été signé par le Président Duda, mais a engendré de fortes tensions avec les grands alliés de la Pologne : les États-Unis et Israël. Les autorités israéliennes ont interprété cette loi comme négationniste et le département d'État américain a fait savoir qu'elle aurait une influence négative sur les intérêts stratégiques de la Pologne et sur sa relation avec les États-Unis, notamment en entraînant un gel des contacts diplomatiques de haut niveau.

La promulgation de cette loi illustre le manque de vision géopolitique de Jaroslaw Kaczyński qui n'avait pas prévu l'impact négatif qu'elle pouvait avoir au niveau international. Pour apaiser les tensions, une délégation polonaise s'est rendue en Israël et le Président Duda, qui a participé à la Marche des Vivants<sup>63</sup> aux côtés du Président israélien, a envoyé la loi pour examen au Tribunal constitutionnel. Une deuxième étape est intervenue en juin 2018 : le Parlement a modifié la loi en enlevant les éléments de condamnation pénale. Cette modification, opérée en une journée au détriment des règles parlementaires, intervenait le jour même d'une conférence de presse simultanée de M. Morawiecki et B. Netanyahu sanctionnant les nouvelles relations israélo-polonaises<sup>64</sup>. Ce faisant le Premier ministre israélien a donné un « certificat de respectabilité »<sup>65</sup> à la droite polonaise mais a validé l'argumentaire orienté et contesté de la loi mémorielle visant à en finir avec la « pédagogie de la honte » selon les mots de M. Morawiecki, ce qui a entraîné une vive protestation de Yad Vashem<sup>66</sup>.

Enfin, il faut souligner que cette politique historique n'est pas la continuité de la politique menée par le précédent gouvernement PiS (2005-2007). Le Président Lech Kaczyński, frère jumeau de l'actuel homme fort du PiS et en fonction de 2005 à 2010, avait promu une narration visant à honorer l'Armée de l'Intérieur (AK). C'est pourquoi il avait œuvré à la construction de Musée de l'Insurrection de Varsovie, rappelant le soulèvement de la ville en 1944 contre l'occupant nazi. Dans la même lignée, L. Kaczyński avait souhaité la création à

---

<sup>62</sup> Lois sur l'Institut de la Mémoire Nationale, 26 janvier 2018 et 27 juin 2018 (<https://ipn.gov.pl/pl/o-ipn/ustawa/24216.Ustawa.html>).

<sup>63</sup> La Marche des Vivants est un programme éducatif créé en 1988 principalement destiné à la jeunesse qui consiste en une marche du souvenir entre les camps nazis d'Auschwitz et de Birkenau.

<sup>64</sup> « PiS zmienił ustawę o IPN, którą chciał walczyć z "polskimi obozami śmierci". Prezydent podpisał nowelizację », *Gazeta Wyborcza*, 27 juin 2018. Il faut noter que le Premier ministre Netanyahu a été fortement critiqué pour avoir accepté cette déclaration commune.

<sup>65</sup> L'expression est de Jan Grabowski, historien polonais de la Shoah interviewé par *Gazeta Wyborcza*, 5 juillet 2018.

<sup>66</sup> Réponse de Yad Vashem : <https://www.yadvashem.org/research/historians-reaction.html>.

Varsovie du Musée des Juifs de Pologne, Polin, pour commémorer le millénaire de la coexistence judéo-polonaise<sup>67</sup>.

*La catastrophe de Smolensk : la mise en place d'une nouvelle mythologie*

Les usages politiques de l'histoire se notent aussi dans les armées puisque le ministère de la défense est devenu l'un des centres de la politique historique du gouvernement PiS.

Après la prise de fonction d'Antoni Macierewicz, une sous-commission a été créée au sein du ministère afin d'enquêter sur la catastrophe aérienne de Smolensk. Cette création a suscité de vives tensions puisque son but était de prouver que la catastrophe était un attentat planifié par l'ancien Premier ministre et actuel Président du Conseil européen, Donald Tusk, de concert avec les autorités russes. La sous-commission a rendu son rapport en avril 2018, en concluant sur la thèse d'une explosion interne. Cependant, l'enquête diligentée par le gouvernement PO, et qui avait rendu ses conclusions en 2011, avait estimé que le crash résultait de plusieurs facteurs comme une mauvaise météo, des erreurs de pilotage et une communication dégradée avec l'aéroport de Smolensk<sup>68</sup>. Toutefois, les Russes ont refusé de rendre à la Pologne l'épave et les boîtes noires, ce qui renforce aux yeux du PiS la thèse de l'attentat. Il faut cependant noter que la thèse promue par le gouvernement PiS ne rencontre guère d'écho au sein de la population polonaise. Des enquêtes d'opinion montrent que moins de 11% des Polonais y croient. De fait, il s'agit plutôt, par ces travaux, de souder une petite communauté de « croyants » autour du PiS et de son leader, Jarosław Kaczyński.

Liée à la catastrophe de Smolensk, un différend a surgi suite à la consigne donnée par Antoni Macierewicz de faire lire un appel honorant les principales victimes de la catastrophe lors des grandes commémorations faites en présence d'une garde d'honneur militaire. De nombreux incidents ont émaillé les commémorations car la mise en parallèle des événements du passé et de la catastrophe a suscité des critiques émanant tant des associations d'anciens combattants que des proches des victimes de Smolensk. Lors des commémorations de la bataille de Westerplatte<sup>69</sup>, un scout fut empêché par le ministre de lire une version raccourcie de l'appel au profit de la version originale lue par un soldat. Des tensions eurent également lieu lors des célébrations de l'Insurrection de Varsovie. Ainsi, dans un quartier de la capitale,

---

<sup>67</sup> Cette différence est notée par l'historien Paul Gradwohl « En Pologne, l'histoire sous tutelle », *Le Monde*, 22 février 2018.

<sup>68</sup> Rapport final sur la catastrophe de Smolensk, 2011 (disponible sur : [doc.rmf.pl/rmf\\_fm/store/rkm.pdf](http://doc.rmf.pl/rmf_fm/store/rkm.pdf)).

<sup>69</sup> La Seconde Guerre mondiale a été déclenchée par une attaque nazie contre la garnison polonaise de Westerplatte, près de Gdańsk (Dantzig). Le fort résista une semaine.

les autorités locales refusèrent la lecture de l'appel et la commémoration eut lieu sans garde d'honneur militaire mais avec la participation de lycéens d'écoles militaires et de policiers<sup>70</sup>. A l'occasion des cérémonies commémorant l'Insurrection, la fille du couple présidentiel défunt s'opposa dans une lettre ouverte au mélange des commémorations, estimant que « *la mémoire historique ne supporte pas le chaos* » et que « *les héros de chaque date importante méritaient d'avoir leur propre fête* »<sup>71</sup>. Avec le remaniement ministériel, cette obligation a été abolie et chaque appel doit être rédigé individuellement pour les besoins de la commémoration<sup>72</sup>.

## LA FRAGILISATION DE L'ARMÉE

En plus d'une mise au pas de nombreuses institutions, l'arrivée du PiS au pouvoir a eu des effets négatifs sur les armées.

La politique de défense du PiS menée par le gouvernement est analysée comme ayant entraîné une détérioration importante du statut et du rôle de la Pologne. Varsovie était considérée jusqu'alors comme l'un des membres les plus importants de l'OTAN. Une métaphore d'un officier polonais permet d'illustrer cette détérioration de la position polonaise au sein de l'Alliance : « *Quand j'y travaillais, nous avions un fauteuil et il était près de la cheminée. Je pense que maintenant non seulement nous sommes debout mais aussi quelque part près de la porte* »<sup>73</sup>. D'autres soulignent qu'une règle tacite du fonctionnement de l'OTAN était que la Pologne servait de médiatrice à l'administration américaine dans les discussions avec les pays d'Europe centrale. Cette règle n'existerait plus, la Pologne s'était discréditée avec l'affaire de TVN24 et la loi sur l'IPN<sup>74</sup>.

L'armée polonaise est aussi fragilisée par certaines actions d'Antoni Macierewicz, ministre de la Défense de 2015 à 2017, qui ont suscité de profondes interrogations. C'est notamment le cas de sa descente de nuit avec quelques proches au Centre d'expertise et de contre-espionnage de l'OTAN à Varsovie (CEK) dans le but de saisir des coffres forts, des dossiers

---

<sup>70</sup> Des associations proches du PiS organisèrent une cérémonie en l'honneur de l'insurrection quelques jours plus tard avec lecture de l'appel.

<sup>71</sup> « Marta Kaczyńska przeciwko apelowi smoleńskiemu podczas rocznicy powstania », *Gazeta Wyborcza*, 18 juillet 2016.

<sup>72</sup> « Koniec zarządzanego przez Macierewicza obowiązkowego apelu smoleńskiego », *Gazeta Wyborcza*, 23 février 2018.

<sup>73</sup> Témoignage d'un général polonais ayant été inséré trois ans dans les structures de l'OTAN, in « NATO nie ma zgody », *Polityka*, 29 avril 2017 (traduction de l'auteure).

<sup>74</sup> Interview du général Jarosław Stróżyk, ancien attaché militaire à Washington et ancien membre de l'état-major international de l'OTAN, *Gazeta Wyborcza*, 1<sup>er</sup> juillet 2018.



et des archives. Si le CEK fonctionne et a reçu l'accréditation de l'OTAN, certains États membres de l'OTAN ne souhaitent plus participer à ses activités<sup>75</sup>.

Par ailleurs, une enquête menée par un journaliste d'investigation du quotidien libéral *Gazeta Wyborcza* a révélé les relations d'A. Macierewicz avec des anciens membres des services secrets de la Pologne communiste mais aussi avec un ancien sénateur américain devenu lobbyiste pour Lockheed-Martin et ayant des liens avec les mafias russe et italienne de New York ainsi qu'avec les services de contre-espionnage militaire russe<sup>76</sup>.

### *Une modernisation entravée*

Cette gestion tendue des forces militaires se répercute sur le plan de modernisation des armées. Si la Pologne consacre plus de 2% de son budget à la défense, prévoit d'accroître le nombre de soldats et accomplit des tâches liées à l'OTAN, comme l'accueil à Elbląg du QG multinational qui coordonne le renforcement du flanc Est, les investissements dans le matériel sont sans cesse repoussés. Après la rupture du contrat avec la France portant sur les hélicoptères Caracal, Varsovie s'était orientée vers l'achat de Black Hawks produits par Lockheed-Martin. Or, la production d'hélicoptères dans l'usine polonaise PZL Mielec appartenant à Lockheed-Martin n'a pas été lancée, ce qui entraîne des tensions avec la firme américaine<sup>77</sup>. Par ailleurs, le ministre Błaszczak a fait plusieurs annonces : modernisation de la marine, poursuite des programmes de missiles sol-air et d'hélicoptères d'attaque. Il a aussi déclaré que d'ici 2019, l'armée recevrait 72 chars modernisés Leopard, 67 véhicules de transport de troupes blindés et 24 canons automoteurs de type Krab. Or, il était prévu que l'ensemble de ces engins soit livré l'année dernière<sup>78</sup>. De plus, la hausse du nombre de soldats serait pour partie artificielle puisqu'elle prendrait en compte des membres de la Garde territoriale<sup>79</sup>. La modernisation de l'armée de l'air a également pris du retard. Si elle compte 48 F16, 32 SU-22 et 32 MIG-29 sont en service depuis plus de trente ans. Le PiS a mis la

---

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Tomasz Piątek, *Macierewicz i jego tajemnice*, Varsovie Arbitor, 2016. Pour ce livre, Tomasz Piątek a reçu le prix de journaliste de l'année de Reporters sans Frontières. Les relations troubles d'Antoni Macierewicz avec la Russie avaient déjà été notées. En 2006 alors qu'il était ministre de la Défense du premier gouvernement PiS (2005-2007), il avait publié un rapport sur la liquidation du service militaire d'information et demandé une traduction en russe. Si la liquidation du Service faisait consensus, la publication et la traduction du rapport, qui aurait dû être classé secret défense, a été fermement critiqué car il révélait le nom d'agents polonaise, les détails d'opérations en cours et les méthodes de travail des services polonais. Au sein de l'OTAN, cette décision d'A. Macierewicz s'était heurtée à une complète incompréhension (« Pologne, les accointances russes d'un ministre-clé », *Le Monde*, 18 juillet 2017 et « NATO nie ma zgody », *Polityka*, 29 avril 2017).

<sup>77</sup> « MSWIA chce po cichu kupić helikoptery Black Hawk », *Gazeta Wyborcza*, 7 mai 2018.

<sup>78</sup> « Błaszczak o wojsku. Modernizacja armii - bez konkretów, opóźniona obrona terytorialna », *Gazeta Wyborcza*, 21 juin 2018.

<sup>79</sup> Interview du général Jarosław Stróżyk, ancien attaché militaire à Washington et ancien membre de l'état-major international de l'OTAN, *Gazeta Wyborcza*, 1<sup>er</sup> juillet 2018.

question de la modernisation à l'ordre en 2017 et plusieurs fournisseurs ont fait des offres (dont Saab AB, Lockheed-Martin, Boeing et Leonardo)<sup>80</sup>.

Enfin, la création de la Garde territoriale par le gouvernement PiS est en partie responsable des retards dans la modernisation des armées. Considérée comme la cinquième branche des forces armées<sup>81</sup>, elle devait, selon A. Macierewicz, compter près de 54 000 hommes en 2019. Ce volume est loin d'être atteint puisque les chiffres officiels mentionnent 20 000 volontaires et les recensements officieux entre 8 000 et 13 000. Le nouveau ministre a d'ailleurs repoussé ces échéances et a estimé que la Garde serait opérationnelle en 2025<sup>82</sup>. Les membres de la Garde sont censés assister les autres branches des forces armées en cas de conflit ou de catastrophe naturelle et défendre la société contre des tentatives de déstabilisation et désinformation ainsi que d'œuvrer pour accroître les sentiments patriotiques. Pour cela, ses membres reçoivent un entraînement initial de seize jours puis mensuel. Le budget consacré à cette cinquième branche des armées est de 580 millions de zloty, ce qui est plus que le budget consacré à la marine nationale et aux forces spéciales, qui sont en Pologne considérées comme la quatrième branche des armées.

#### *Entre défections et limogeages : la question de l'encadrement*

L'ensemble de ces tensions a entraîné des démissions et des limogeages massifs : près de quarante généraux et trois cents officiers ont quitté leurs fonctions. Parmi ces généraux démissionnaires se trouvent le chef d'état-major, le général Mieczysław Gocul, le commandant général des forces armées (DG RSZ) le général Mirosław Różański, le commandant opérationnel des forces armées (DO RSZ) et *Naczelnik*<sup>83</sup> le général Marek Tomaszycski, le chef de l'Inspectorat de l'armement Adam Duda et le chef des forces spéciales le général Jerzy Gut. La vague de départ a débuté après le sommet de l'OTAN de Varsovie en juillet 2016 auquel la plupart de ces généraux souhaitait participer par sens du devoir<sup>84</sup>. A ces démissions, se sont ajoutées des limogeages comme celui, à l'automne 2016, du général Janusz Bojarski qui commandait le Collège de défense de l'OTAN à Rome depuis

---

<sup>80</sup> « Na czym poleci polski pilot ? », *Rzeczpospolita*, 13 juillet 2018.

<sup>81</sup> *Gazeta Wyborcza*, 13 janvier 2018 site Internet du ministère de la Défense : <http://www.mon.gov.pl/obrona-terytorialna/onas/zadania-wot-n2016-12-27>.

<sup>82</sup> « Błaszczak o wojsku. Modernizacja armii - bez konkretów, opóźniona obrona terytorialna », *Gazeta Wyborcza*, 21 juin 2018.

<sup>83</sup> Le *Naczelnik* est le chef des forces armées en cas de guerre.

<sup>84</sup> « Krajobraz po Macierewiczu w dziejach wojska polskiego », *Gazeta Wyborcza*, 13 janvier 2018.

2014. Il a été rappelé en Pologne où il a été versé dans la réserve<sup>85</sup>. De même Jacek Najder, ambassadeur de la Pologne auprès de l'OTAN depuis 2011 a été suspendu de ces fonctions en décembre 2016, entraînant une vacance de près de quatre mois avant la nomination de son successeur. L'ambassadeur Najder a ensuite quitté le service diplomatique de son propre chef<sup>86</sup>.

Les tensions résultent principalement des nombreuses dissensions entre le Président Duda et le ministre Macierewicz. Celles-ci ont empêché toute nomination de généraux entre juillet 2017 et février 2018 : alors que l'armée polonaise devrait compter une centaine de généraux, ils n'étaient que 65 en janvier 2018 et aucun n'avait quatre étoiles<sup>87</sup>. Suite au remaniement ministériel de février 2018 et au remplacement du ministre de la Défense, quatorze nouveaux généraux ont été nommés. Mais selon l'ancien ministre de la Défense et ancien Président Bronisław Komorowski, trois fois plus de généraux devraient être nommés. Par ailleurs, les limogeages et le versement dans la réserve se sont poursuivis : l'adjoint du chef d'état-major, le général Jan Dziejczak, le chef de la Marine nationale, le contre-amiral Mirosław Mordel ainsi que le vice-amiral Stanisław Zarychta qui ne cachait pas ses critiques vis-à-vis des sous-investissements dans la Marine nationale<sup>88</sup>.

Ces démissions et limogeages posent un problème d'encadrement et d'affaiblissement des forces armées. Le personnel qui a quitté ces fonctions avait été formé dans les académies des pays de l'OTAN et était reconnu et respecté pour leurs expériences au sein de l'Alliance atlantique et des terrains comme l'Irak ou l'Afghanistan.

Enfin, ces conflits et tensions interrogent car ils interviennent à un moment où la Pologne considère que sa sécurité est menacée, principalement en raison des agissements de la Russie en Ukraine. Pour la renforcer, le gouvernement polonais demandait le renforcement du flanc est par l'OTAN, obtenu lors du sommet de Varsovie à l'été 2016, et souhaite l'établissement de bases américaines permanentes sur son sol. Par ailleurs, le ministre Błaszczak considère, comme ses prédécesseurs, que la première assurance en matière de sécurité vient du potentiel militaire national. Il y a donc là un paradoxe car cette perception de l'insécurité

---

<sup>85</sup> Communiqué du ministère de la Défense : <http://www.mon.gov.pl/aktualnosci/arttykul/najnowsze/komunikat-mon-f2016-10-25/>.

<sup>86</sup> Interview de Jacek Najder, *Gazeta Wyborcza*, 15 mai 2017 (acte de sa révocation paru au Journal officiel : <http://prawo.sejm.gov.pl/isap.nsf/download.xsp/WMP20170000064/O/M20170064.pdf>).

<sup>87</sup> « Krajobraz po Macierewiczu w dziejach wojska polskiego », *Gazeta Wyborcza*, 13 janvier 2018.

<sup>88</sup> « Mariusz Błaszczak zwalnia generałów. W przeciwieństwie do Macierewicza robi to w białych rękawiczkach », *Gazeta Wyborcza*, 21 juin 2018.

s'accompagne d'un affaiblissement des structures en charge de la politique de sécurité et d'un appel aux forces alliées.

## CONCLUSION

Depuis 2015, les réformes mises en place par le PiS visent principalement à s'attaquer à l'état de droit et aux contre-pouvoirs. L'objectif est également de modifier la narration historique et de construire une vision martyrologique de la Pologne dont le nouveau catéchisme serait la catastrophe de Smolensk, présentée comme un attentat. Cependant, les actions du PiS se heurtent à de fortes résistances tant nationales, avec des oppositions qui se manifestent fréquemment et avec force, qu'internationales venant de l'UE et des pays partenaires de la Pologne au premier rang desquels les États-Unis.

Toutefois, l'accent mis sur la Pologne, seul pays contre lequel l'UE a déclenché l'article 7, ne doit masquer le fait que les dérives autoritaires ne sont pas propres à ce pays mais se généralisent en Europe. C'est le cas en Hongrie, où Viktor Orbán au pouvoir depuis 2010 a mis en place des politiques autoritaires sans être inquiété par l'UE, protégé en quelque sorte par l'appartenance de la Fidesz au parti majoritaire européen, le PPE. Par ailleurs, une montée des extrêmes est constatable dans plusieurs pays européens comme la France, les Pays-Bas ou encore l'Autriche, où l'extrême-droite fait partie de la coalition gouvernementale et l'Italie, où les dernières élections ont vu la victoire du Mouvement Cinq Etoiles et de la Ligue.

Face à ces attaques contre l'état de droit et le projet européen, l'attitude de l'UE pose question. En 2000, elle avait prononcé des sanctions contre l'Autriche lorsque le FPÖ de Jörg Haider, qui n'avait pas renié son passé fasciste, était entré dans la coalition électorale. En 2017, l'entrée du même FPÖ dans la coalition emmenée par le chancelier Sebastian Kurz, s'est faite sans réel remous. De même l'UE reste inactive face aux attaques répétées de Viktor Orbán contre l'État de droit et semble ainsi faire preuve de partialité et d'inconstance dans ces décisions. Une explication de ces attitudes différenciées réside dans les jeux politiques au niveau européen. La Fidesz de V. Orbán et l'ÖVP de Sebastian Kurz sont membres du parti majoritaire au Parlement européen, le PPE, parti dont des membres sont à la présidence de la Commission, du Conseil européen et du Parlement. Même si le Parlement

européen a majoritairement voté en septembre 2018 une motion invitant à déclencher la procédure de l'article 7 contre la Hongrie, le PPE reste divisé. Certains de ses leaders estiment que garder Viktor Orbán au sein de la famille de la droite européenne permet de contenir ses dérives, en développant une stratégie de l'endiguement, mais aussi d'éviter l'éclatement de ce puissant parti. A contrario, le PiS polonais est membre d'une formation minoritaire, les Conservateurs et Réformistes européens, dominée par les Tories britanniques et donc en perte d'influence depuis le Brexit.

Ces prises de position différenciées des acteurs et des institutions communautaires sont problématiques à plus d'un égard. D'une part, la Commission est gardienne des traités : cela signifie qu'elle est chargée de veiller à la bonne application par les États membres des traités et du droit dérivé de l'Union. Cependant, si la Commission use de façon partielle de cette prérogative qui lui est conférée par les traités, elle sape les fondements mêmes du système institutionnel de l'UE. D'autre part, ces divergences ont un impact sur l'identité même de l'Union. Étant donné que l'UE représente une communauté de droits et de valeurs, elle se doit d'apparaître juste et non arbitraire, sinon son identité normative, sa capacité à projeter ses valeurs et à être un modèle attractif perdront en crédibilité. De fait, la communauté européenne n'est pas uniquement minée par les démocraties autoritaires, comme la Pologne ou la Hongrie, mais aussi par les difficultés que rencontre l'UE pour répondre à ces défis.

## CHRONOLOGIE

Date	Évènement
<b>1989</b>	
Février-avril	Négociations de la Table ronde
Juin	Élections législatives semi-libres
Juillet	Le général Jaruzelski est élu Président de la République
Août	Tadeusz Mazowiecki est nommé Premier ministre
Décembre	Adoption par le Parlement du plan de réformes économiques dit plan Balcerowicz (thérapie de choc)
<b>1990</b>	
Septembre	Traité 2+4 : la frontière occidentale de la Pologne est reconnue comme intangible
Décembre	Victoire de Lech Walesa à l'élection présidentielle
<b>1991</b>	
Juin	Signature d'un traité de bon voisinage entre l'Allemagne et la Pologne
Octobre	Premières élections législatives libres
<b>1992</b>	
Octobre	Entrée en vigueur de la Petite Constitution, modifiant à la marge la Constitution stalinienne de 1952
<b>1993</b>	
Septembre	Les dernières troupes russes, en transit depuis l'Allemagne, quittent la Pologne Victoire aux élections législatives des communistes réformés du SLD
<b>1995</b>	
Octobre	Victoire à la présidentielle du leader du parti SLD Aleksander Kwaśniewski
<b>1997</b>	
Octobre	Entrée en vigueur de la Constitution de la IIIème République
<b>1998</b>	
Février	Ratification du concordat
<b>1999</b>	
Mars	Entrée dans l'OTAN
<b>2000</b>	
Octobre	Réélection d'A. Kwaśniewski à la présidence
<b>2003</b>	
Mai	Référendum pour l'entrée dans l'UE : 77% des Polonais votent pour.
<b>2004</b>	
Mai	Entrée dans l'UE
<b>2005</b>	
Octobre	Victoire de Lech Kaczyński (PiS) à la présidentielle

<b>2006</b>	
Juillet	Jaroslav Kaczyński, frère jumeau du Président, devient Premier ministre
<b>2007</b>	
Octobre	Victoire de la PO aux élections législatives anticipées : Donald Tusk Premier ministre
<b>2010</b>	
10 avril	Catastrophe aérienne de Smolensk
Juillet	Élection de Bronislaw Komorowski (PO) à la présidence
<b>2011</b>	
Octobre	Élections législatives remportées par la PO, première fois dans l'histoire de la IIIème République qu'un parti sortant remporte les élections
<b>2014</b>	
Décembre	Donald Tusk devient Président du Conseil européen (Ewa Kopacz le remplace à la fonction de Premier ministre)
<b>2015</b>	
Mai	Victoire d'Andrzej Duda (PiS) à l'élection présidentielle
Octobre	Victoire du PiS aux élections législatives
Novembre	Beata Szydlo est nommée Premier ministre
<b>2017</b>	
Mars	Réélection de Donald Tusk à la tête du Conseil européen (la Pologne est le seul pays du Conseil à voter contre)
Décembre	Remaniement ministériel : Mateusz Morawiecki Premier ministre

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Michel Camau et Gilles Massardier (dir.), *Fragmentation et hybridation des régimes*, Khartala, 2009.
- Olivier Dabène, Vincent Geisser et Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXème siècle. Convergences Nord-Sud*, La Découverte, 2008.
- Maciej Gdula, *Nony Autorytaryzm*, Wydawnictwo Krytyki Politycznej, 2018.
- Guy Hermet, *Le peuple contre la démocratie*, Paris, Fayard, 1989.
- Guy Hermet, *Les populismes dans le monde, XIXème-XXème siècle*, Paris, Fayard, 2001.
- Juan J. Linz, *Totalitarian and Authoritarian Regimes*, Boulder, Rienner Publishers, 2000.
- Balint Magyar, *PostCommunist Mafia State : the Case of Hungary*, Central European University, 2016.
- Georges Mink, *La Pologne au cœur de l'Europe*, Buchet-Chastel, 2015.
- Georges Mink, « L'Europe centrale à l'épreuve de l'autoritarisme », *Politique étrangère*, 2016/2, p. 89-101.
- Georges Mink, « Is there a new institutional response to the crimes of Communism? National memory agencies in post-Communist countries: the Polish case (1998–2014), with references to East Germany », *Nationalities Papers*, vol. 45, n°6, 2017, p. 1013-1027.
- Ewa Nalewajko, *Między populistycznym a liberalnym. Style polityczne w Polsce po roku 1989*, Wydawnictwo ISP PAN, 2013
- Tomasz Piątek, *Macierewicz i jego tajemnice*, Arbitor, 2016.
- Jacques Rupnik et Jan Zielonka, “The State of Democracy 20 Years On: Domestic and External Factors”, *East European Politics and Societies and Cultures*, vol. 27, n°1, février 2013, pp. 3-25.
- Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracies », *Foreign Affairs*, 1997
- Frédéric Zalewski (dir.), « Révolutions conservatrices en Europe centrale et orientale », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 47, n°4, décembre 2016.

Presse :

Gazeta Wyborcza

Le Monde

Newsweek



Polityka

Rzeczpospolita

*Webographie :*

Centre d'étude de l'opinion publique : [www.cbos.pl](http://www.cbos.pl)

Commission électorale polonaise : [www.pkw.gov.pl](http://www.pkw.gov.pl)

Institut de la Mémoire nationale : [www.ipn.gov.pl](http://www.ipn.gov.pl)

Office central des statistiques polonais : [www.stat.gov.pl](http://www.stat.gov.pl)

Présidence polonaise de la République : [www.prezydent.pl](http://www.prezydent.pl)

## RÉSUMÉ

Cette étude analyse les changements en cours en Pologne depuis le retour du PiS au pouvoir en 2015. Elle montre que le régime polonais emprunte par certains traits au modèle autoritaire en s'attaquant au système judiciaire et aux libertés fondamentales. L'étude souligne également le paradoxe de la situation actuelle dans le domaine de la sécurité. Si la perception dominante est que le pays est menacé, le fait est que l'armée a été profondément fragilisée par des conflits au sein de l'exécutif mais également par de nombreux limogeages et démissions ainsi que par des retards dans le processus de modernisation. Cependant, la configuration polonaise se distingue par de multiples mouvements oppositionnels qui, s'ils ne sont pas politisés et restent sectorisés, témoignent de la vigueur de la résistance face aux politiques du PiS. Enfin, le cas polonais questionne les fondements de l'Union européenne car si la communauté européenne est minée par les démocraties autoritaires, comme la Pologne ou la Hongrie, elle l'est aussi par son incapacité à répondre à ces défis et par la partialité de ses réponses.